



## MESURES MISES EN PLACE – COVID-19

Suite aux directives du Gouvernement provincial, le bureau municipal sera fermé du **24 mars au 13 avril** inclusivement.

Cependant, les employées feront du télétravail (travail de leur résidence) pour cette période. Si vous devez les contacter, appelez au 819-782-3093 et laissez un message sur la boîte vocale et nous vous rappellerons dès que possible.

Le conseil a pris la décision de **reporter la date du premier versement de taxes au 1<sup>er</sup> juin 2020**. Donc, si vous avez déjà fait parvenir un chèque postdaté mais que vous souhaitez l'annuler, veuillez nous contacter par téléphone afin de nous en aviser le plus rapidement possible.

En ce qui concerne la réunion du conseil du 7 avril 2020, elle se tiendra exceptionnellement à huis clos (aucun citoyen ne sera admis) afin de limiter la propagation.

Si vous êtes en quarantaine et que vous ne pouvez quitter votre domicile mais que vous n'avez pas les ressources pour vous aider, n'hésitez pas à nous contacter. Nous ferons tout notre possible pour vous trouver l'aide dont vous avez besoin. De plus, si vous avez la possibilité d'aider vos voisins, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

**En terminant, soyez respectueux des demandes du directeur de la santé publique, c'est dans notre intérêt à tous !**